

Séance du 5 Mai 2021

L'an deux mil vingt et un, le cinq mai à vingt et une heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie d'ASSAC, sous la présidence de Madame Myriam VIGROUX, Maire.

Etaient présents : CORSO Jérôme, Pascal DELBES, Josiane DELMAS, Dominique FAGES, Aline MALATERRE, Alexandra PIZZETTA, Lucie ANGLES MARTY, Christophe SERRES, Stéphane TROJANSKI, Benoît VAN GAVER, Myriam VIGROUX

Madame Josiane DELMAS a été élue secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la séance du 13 Avril :

Approbation à l'unanimité.

Rénovation du Presbytère – Emprunt :

Madame le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le projet d'emprunt pour le financement de la rénovation du presbytère.

Après avoir entendu l'exposé de Madame Le Maire et après échange de vues, Le Conseil Municipal unanime décide de contracter cet emprunt auprès de la CAISSE D'EPARGNE pour un montant de 108 000 € (cent huit mille euros) dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Durée : 120 mois (10 ans)
- Taux intérêt fixe : 0.48%
- Périodicité : annuelle échéance constate de 11 087.17 €
- Frais de dossier : 150 €

Rénovation du Presbytère – Emprunt court terme :

Madame le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le projet d'emprunt à court terme permettant de régler les entreprises en attendant le versement des subventions et sans mettre à mal la trésorerie de la Commune pour le projet de rénovation du presbytère.

Après avoir entendu l'exposé de Madame Le Maire et après échange de vues, Le Conseil Municipal unanime décide de contracter cet emprunt auprès de la CAISSE D'EPARGNE pour un montant de 150 000 € (cent cinquante mille euros) dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Durée : 24 mois (2 ans)
- Taux intérêt fixe : 0.85%
- Périodicité : Trimestrielle
- Frais de dossier : 250 €

Elections des 20 et 27 juin 2021

Madame Le Maire rappelle que les élections cantonales et régionales se tiendront les 20 et 27 juin 2021. Ce double scrutin entraîne, de fait, de doubler les permanences. Après échanges, les membres des bureaux de votes sont nommés et les permanences seront assurées en demi-journées.

Renouvellement de la débroussailleuse :

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le projet de changement de la débroussailleuse pour un montant de 875 € TTC. L'ancien matériel bénéficiant d'une reprise de 400.00€, le coût pour la commune serait de 395 €.

Le Conseil Municipal unanime donne son accord pour cet achat.

Spectacle de la compagnie « Les Boudeuses » - Langues de Goulus

Le spectacle aura lieu à Assac les 18 et 19 juin prochain (repli à la salle des fêtes en cas de pluie). Le nombre de places est limité à 100 personnes par représentation.

Les inscriptions se feront à la médiathèque de Valence à partir du 17 mai.

Questions diverses

- Fête de la pomme : les dates proposées par la compagnie sont le 10 ou le 17 Octobre 2021
- Pour les journées du patrimoine, le nettoyage est à prévoir le 5 septembre ou le 12 en cas de pluie.

Lucie ANGLES-MARTY	
Jérôme CORSO	
Pascal DELBES	
Josiane DELMAS	
Dominique FAGES	
Aline MALATERRE	
Alexandra PIZETTA	
Christophe SERRES	

Stéphane TROJANSKI	
Benoît VAN GAVER	
Myriam VIGROUX	